



Bruxelles, le 23 septembre 2022
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2020/0361(COD)

12624/22
ADD 1

CODEC 1334
COMPET 723
MI 676
JAI 1204
TELECOM 374
CT 167
PI 119
AUDIO 90
CONSOM 228
JUSTCIV 115

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (législation sur les services numériques) (première lecture) - Adoption de l'acte législatif - Déclaration

Déclaration de la Commission

La Commission reconnaît l'importance de la compétitivité, de l'innovation et de l'investissement dans les services numériques, en particulier en ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises et les jeunes pousses. À cette fin, la Commission s'engage à faciliter le respect de la législation sur les services numériques par les micro, petites et moyennes entreprises et les jeunes pousses, notamment en mobilisant des programmes pertinents en faveur de l'innovation, du déploiement des technologies numériques et de la normalisation.